



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Subvention de fonctionnement supplémentaire et exceptionnelle à
certains clubs sportifs**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Par délibération du 24 mars dernier, le Conseil municipal avait décidé d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de fonctionnement supplémentaire à certaines associations sportives qui, notamment, bénéficiaient de conventions d'objectifs.

Pour la subvention au titre de la saison 2004/2005, le Handball Club Niortais a déjà obtenu ce complément de subvention, d'un montant de 3 045 € mais pas le SA Souché Handball.

Le 2 juin 2005, ces deux clubs sportifs ont décidé de fusionner pour devenir le Niort Handball Souchéen. Cette nouvelle association ayant repris l'actif et le passif des deux clubs, il convient donc de lui verser la subvention de **4 974 €** qui devait être allouée au SA Souché Handball.

Par ailleurs, il est proposé d'allouer une subvention complémentaire à l'association Deux-Sèvres Cyclisme pour un montant de **12 267 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

<i>Imputation 65.400.6574</i>	
Niort Handball Souchéen	4 974 €
Deux-Sèvres Cyclisme	12 267 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY